



Public cible :

Agents vérificateurs en action sociale

Pré-requis :

Avoir visualisé le socle commun Métiers de l'action sociale.

Avoir visualisé le e-learning "Vérificateur en action sociale".

Connaître la réglementation AFC.

Modalités pratiques

Durée : 2 jours - 14 heures

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
300 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

8 à 12 stagiaires

Tarification :

300 €

Vérificateur en action sociale - Présentiel

MAJ : Vendredi 19 décembre 2025

Objectifs professionnels :

Être en capacité d'appliquer le Protocole national de vérification (PNV) et d'utiliser de manière optimale les fonctionnalités de Maia dans le domaine de la vérification.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Repérer les différents types de contrats (1ère convention, renouvellement, avenant) et identifier la prestation de service associée (EAJE, ALSH, etc.).
- Identifier le type de déclaration (prévisionnelle, actualisée ou réelle) ainsi que la prestation de service associée (EAJE, ALSH, etc.)
- Distinguer les types de ciblage (modification d'un destinataire de paiement, mode dégradé, paramétrages, ciblage manuel Agent et ciblage manuel exercice) et identifier la prestation de service associée (EAJE, ALSH, etc.).

Contenu :

- Le catalogue des ciblages
- Conventionnement
- Déclaration des données prévisionnelles, actualisées ou réelles
- Autres situations : identifications, instructions de vérification, en cas d'anomalie détectée

Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires

Travaux de groupe, mise en pratique

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le

formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43